



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

N° 39 du 26 juin 2018

Visale

Une garantie d'impayés pour un plus grand nombre de citoyens

L'accès au logement dépend du niveau de ressources et du statut d'emploi, selon que l'on est salarié en CDI, CDD, intérimaire, jeune en formation, en stage, alternant, salarié en mutation professionnelle. Chaque année plus 2 millions de personnes entrent dans un logement du parc privé. Pour très un grand nombre, cet accès au logement est difficile car elles ne peuvent fournir la caution solvable d'un proche.

Le dispositif Visale est un contrat de cautionnement dématérialisé et gratuit qui couvre le paiement du loyer et des charges en cas d'impayé survenant au cours de la location. Initié par la CFDT avec les autres organisations syndicales et patronales via Action Logement, Visale sécurise le propriétaire sur toute la durée de la location. C'est une réponse inédite pour faciliter l'accès au logement et permettre que celui-ci ne soit pas un frein à l'emploi. Après deux ans d'existence, Visale continue de se développer et de s'étendre pour répondre toujours plus aux besoins des travailleurs et des jeunes en formation, des bailleurs et des entreprises. Depuis le 24 mai 2018, les conditions d'éligibilité sont élargies pour le candidat locataire et la couverture renforcée pour le bailleur.

Des conditions élargies pour qui ?

- Tous les jeunes de 30 ans au plus, y compris les jeunes en CDD, stage, intérim ou recherche d'emploi.
- Les étudiants et alternants de 30 ans au plus sans autre condition, quel que soit le type de logement.
- Les salariés de plus de 30 ans du secteur privé et agricole, embauchés depuis moins de 6 mois (ou titulaires d'une promesse d'embauche) ou salariés en mutation professionnelle (à compter de juillet 2018).

Les conditions de la garantie

- Un service en ligne, simple, rapide et 100 % gratuit.
- Une couverture sur toute la durée de la location, même en cas de renouvellement du bail.
- Jusqu'à 36 mois de loyers et charges impayés (9 mois dans le parc social ou en résidences collectives).
- Un loyer couvert à hauteur de 50 % des ressources du ménage dans la limite de 1300€ (1500€ en Ile de France).
- La prise en charge par Action Logement des procédures et des frais de contentieux.

Des atouts à valoriser en entreprise

- Un service ouvert à toutes les entreprises du secteur privé et agricole quelle que soit leur taille.
- Un outil complémentaire d'aide au recrutement permettant de faciliter la décision d'un candidat.
- Un service au bénéfice de nombreux salariés : tous les salariés nouvellement embauchés, salariés bailleurs ou encore salariés parent d'un enfant en étude.
- Aucune gestion de dossier pour l'employeur, simple orientation vers www.visale.fr.

Des actions à déployer par les militants pour informer et convaincre

- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise pour la promotion de Visale : RH, Comité d'entreprise, Commission Logement, prestataire d'accompagnement à la mobilité.
- S'assurer de la diffusion d'informations sur Visale *via* tous les canaux de l'entreprise : intranet, affichage, lettre interne.
- Inciter les services RH à proposer le service à tout nouvel arrivant : livret accueil, parcours d'intégration.
- Impulser des campagnes internes d'information valorisant le rôle de la CFDT : salarié en recherche d'une location, salarié parent de jeunes en formation, salarié bailleur ou investisseur.
- Proposer dans les sections syndicales de l'entreprise une information et un accompagnement au dispositif : « Visale, une solution concrète » permettant d'illustrer la mobilisation des militants sur la question du logement et de valoriser l'engagement de la CFDT en faveur du lien emploi/logement.
- Valoriser le déploiement de Visale *via* les permanences, journées d'étude, portes ouvertes, supports d'information syndicale.

Grâce à Visale, la CFDT répond à son objectif de trouver des solutions aux besoins concrets de tous les travailleurs ou futurs travailleurs.

Faisons vivre cet outil et les acquis de la CFDT pour permettre notre développement en orientant les personnes vers www.visale.fr.